



# Lutte collective contre l'ambroisie à feuille d'armoise

Réunion en préfecture

13 mai 2019 à Nevers

FREDON Bourgogne - 21, rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE

Tel : 03.80.25.95.45 - [secretariat@fredon-bourgogne.com](mailto:secretariat@fredon-bourgogne.com) - [www.fredon-bourgogne.com](http://www.fredon-bourgogne.com)

# IMPACTS ET ENJEUX LIES AUX AMBROISIES

Qu'est ce qu'une plante exotique envahissante ?

- Une plante présente en-dehors de son aire de répartition initiale et introduite par l'homme, accidentellement ou non
- Introduite après 1500
- Naturalisée
- Capable de se disperser
- Ayant des conséquences écologiques, sanitaires et économiques négatives



Succès des plantes exotiques envahissantes :  
Absence d'ennemis naturels

# Historique de l'ambroisie en France

<1950



# Problématique sanitaire (1)

## Le pollen est le plus allergisant des pollens :

~ 10 grains/m<sup>3</sup> d'air peuvent suffire pour entrainer des symptômes allergiques

*Une plante émet plusieurs centaines de grains de pollen par jour*

Véhiculé sur grande distance par le vent ~ 100 km voir plus

Des allergies qui interviennent en fin d'été

La prévalence de l'allergie augmente avec le degré d'exposition aux pollens

Le reste de la plante contient une quantité non négligeable d'allergène



Relâchement de pollen par une inflorescence d'ambrosie. Agroscope ACW

# Problématique sanitaire (2)

- Prévalence de l'allergie aux pollens : 7 à 20 % des enfants, jusqu'à 30% des adultes (Anses – 10/01/2014)
- **8% de personnes allergiques dans les zones touchées**  
(doublé en 10 ans en Rhône-Alpes)
- **Estimation pour la Nièvre** (en comparaison étude ORS ARA 2017) :
  - 16 612 personnes allergiques**
  - Coût estimé de millions de 990 000 euros/an**



# Problématique agricole



Perte de rendement

Déévaluation des terres

Gestion sur le long terme (stock semencier)

Risque de conflit de voisinage

Apparition de résistances aux herbicides

Potentielle pénalité « conditionnalité » en

cas de récurrence sur zone tampon



# Problématique environnementale



Une espèce exotique envahissante

En bord de cours d'eau :  
Envahissement de gravières =  
perte de biodiversité



# Problématique sociétale

Envahissement de différents milieux : bords de route, parcelles agricoles, chantiers, terrains en friches, etc...



**Conflits entre  
différents acteurs**

**Nécessité d'une  
coordination**





# RECONNAISSANCE ET BIOLOGIE

## Une ambroisie ? Des ambrosies !!

Il existe 4 espèces d'ambrosies :

- Ambroisie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia* L.), la plus présente des quatre ambrosies en France
- Ambroisie trifide (*A. trifida* L.), une géante qui peut mesurer jusqu'à 4 mètres
- Ambroisie à épis lisses (*A. psilostachy* DC.), contrairement aux deux précédentes, elle est pérenne et possède des rhizomes. Elle se reproduit végétativement, rarement par semences
- Ambroisie à feuilles fines (*A. tenuifolia*), elle est également pérenne et possède des rhizomes. Contrairement aux trois autres, elle n'est pas réputée allergisante



# *Ambrosia artemisiifolia* L.

## Plante annuelle estivale

(cycle de vie d'un an, mai-octobre)

## Stade floral

## Stade végétatif

## Stade plantule



## La feuille :

Profondément découpée, lacérée

Triangulaire

Verte de chaque côté

Pas d'odeur quand on la froisse

Feuilles opposées à la base puis alternes  
avant floraison





## La tige :

Velue, dressée, sillonnée en longueur

Ramifiée à la base, devenant rougeâtre sur les plantes âgées

De 10 cm à 2 m



## Les fleurs :

Espèce monoïque

Inflorescence en épis de fleurs mâles  
jaunes-vertes (au sommet)  
et  
femelles séparées jaunes-vertes  
situées  
en dessous

**Période de floraison :** août –  
septembre selon les années





## La semence :

Taille variable

Akène corniculé (couvert de petits pics)

Peut vivre plusieurs années dans le sol (viable plus de 10 ans, capable de rester en dormance plusieurs années; constitue un stock de semences dans le sol -> source de dissémination)

En moyenne 3000 semences par pied



# Cycle de développement

## Floraison

Les fleurs sont complètement formées en **août** et les fleurs mâles commencent à émettre du pollen

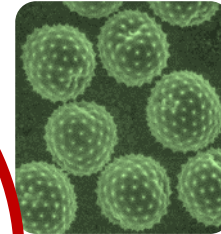


**Août**

En fin d'été, de août à octobre, le pollen d'ambroisie est le principal allergène

## Pollinisation

L'émission de pollen se poursuit jusqu'en **octobre**, passant par un maximum en septembre (pic pollinique)



**Septembre**

## Grenaison

A l'**automne**, les fleurs femelles fécondées donnent des semences (akènes) qui se ressèment, assurant les générations suivantes



**Oct.-novembre**



## Levée

Au **printemps**, température, lumière et humidité favorables permettent à l'ambroisie de sortir de terre



**Avril-mai**



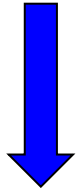
**Juin-juillet**

En **été**, elle croît très rapidement en forme de touffe haute et large



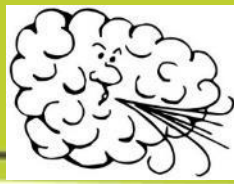


Fleur ♂

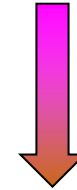


Grain de pollen

ALLERGIE



Fleur ♀



Semence d'ambroisie  
(après fécondation)

INVASION

Décalage dans le temps  
←→





# Habitats de cette plante colonisatrice

Elle s'installe sur des zones mises à nu, souvent perturbées par les activités humaines

→ Milieux anthropisés



C'est une plante avec une très faible exigence nutritive, capable de s'adapter dans tous les milieux et de résister aux perturbations. Elle s'implante en l'absence de ses ennemis et concurrents naturels.



## Bords de routes



## Cultures





**Chantiers**

## Terrains en friches

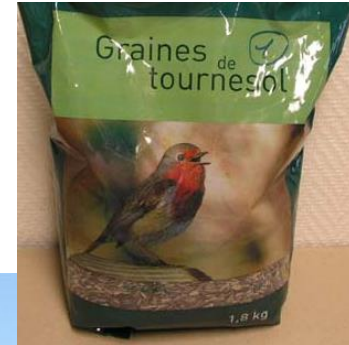


**Bords de cours d'eau**



# Vecteurs de dispersion

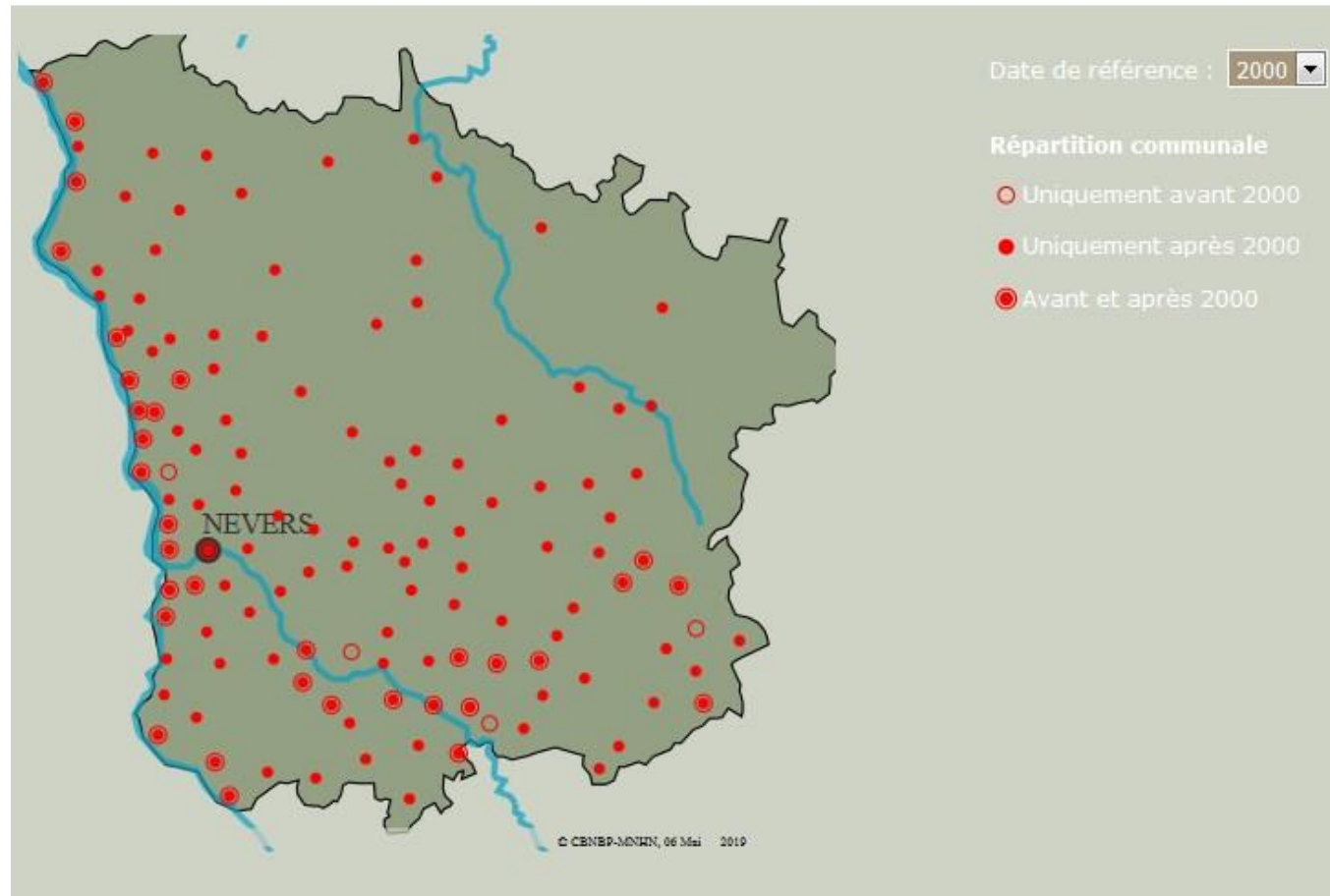
- Les **pneus** des camions et tracteurs (tous les engins qui travaillent le sol)
- **L'eau** ruisselante
- Les **graines pour oiseaux**
- les **transports de terres contaminées** contribuent fortement à la dissémination des graines.



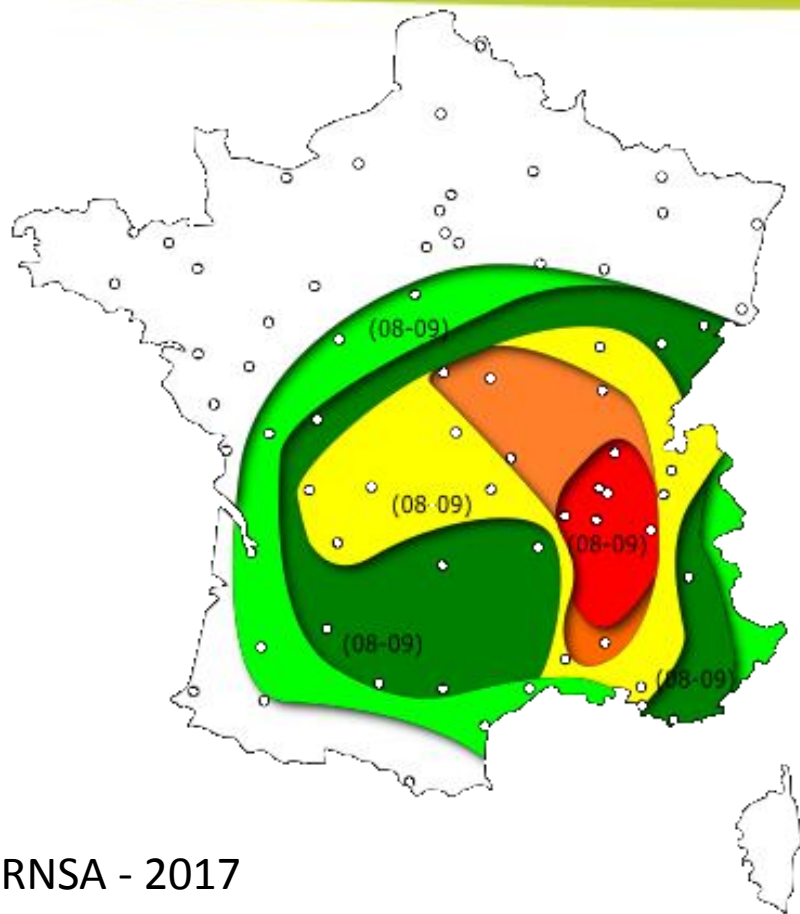
# Situation dans la Nièvre (1) – implantation de la plante

*Ambrosia artemisiifolia* L., 1753

Département : Nièvre



# Situation dans la Nièvre (2) – mesures pollens



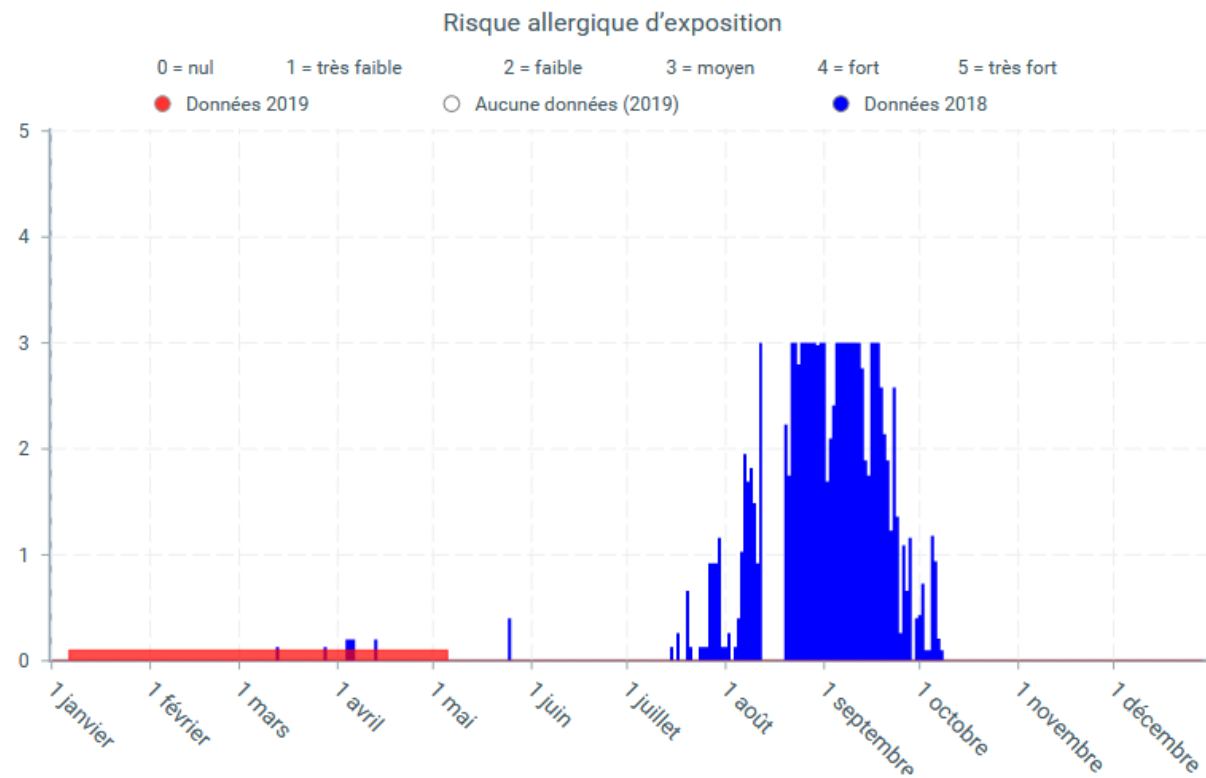
## Données RNSA - 2017

### Risque d'allergie d'exposition

■ nul	■ très faible	■ faible
■ moyen	■ élevé	■ très élevé

## Capteur à Nevers

©RNSA 2018-2019



# Plan de lutte dans la Nièvre

## Arrêté préfectoral du 12 juillet 2018

- **Obligation par tous (particuliers, maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entrepreneur de travaux publics , agriculteurs ...)** de tout mettre en œuvre pour prévenir et détruire les pousses d'ambrosie
- Nomination de **référents** communaux et inter-communaux
- Définition des moyens de lutte



# Une coordination de la lutte collective nécessaire

DREAL

Préfet/ARS  
Pilotage (PRSE)

DRAAF  
DDT

CBN  
Surveillance

FREDON  
Animation de la lutte

Chambres  
d'agriculture, OPA,  
MSA  
Animation

Grands gestionnaires  
CD, APRR, DirEST,  
SNCF

ComCom  
Communes, maire,  
référénts  
Public

Exploitants agricoles

Travaux publics,  
chantier, Cluster





# Coordination de la lutte collective

## • QUEL RÔLE DES **PILOTES DE LA LUTTE** ?

Identifier un **réseau d'acteurs**

**Animer le réseau** de référents territoriaux

**Partager** l'information

Relayer l'information sur la Plateforme de Signalement



# Coordination de la lutte collective

## • QUEL RÔLE DES COLLECTIVITÉS ?

- Les **maires** des communes concernées peuvent participer aux côtés du préfet de département à l'élaboration de l'arrêté préfectoral et à la mise en œuvre des mesures
- Les **collectivités territoriales** concernées peuvent désigner un ou plusieurs référents territoriaux
- Elles gèrent le risque ambroisie sur les terrains dont elles ont la charge



**Collectivités**



Peuvent  
désigner



**Référents territoriaux**



# Coordination de la lutte collective

## • QUEL RÔLE DES **REFERENTS TERRITORIAUX** ?

Repérer la présence

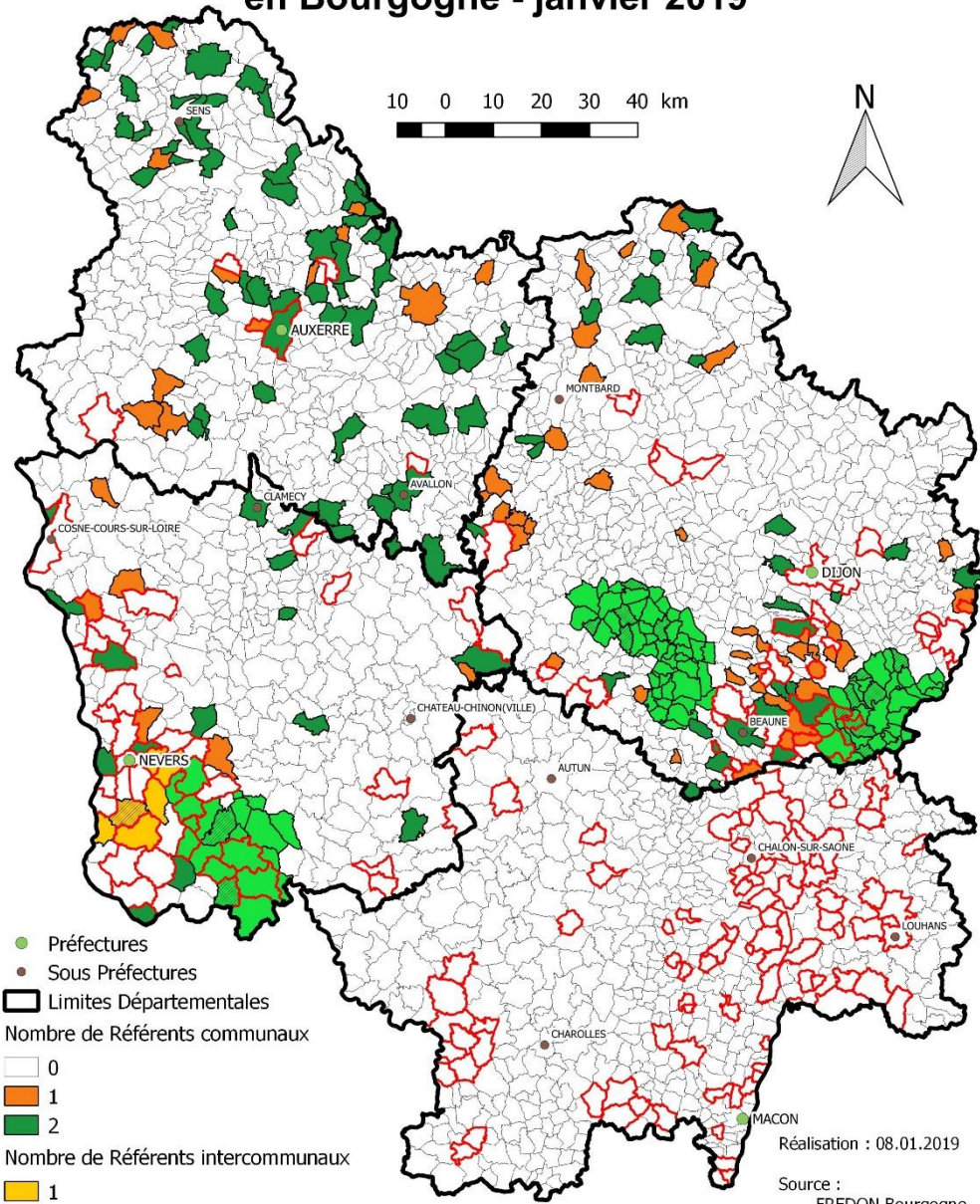
Participer à la **surveillance**

**Inform**er les personnes concernées des **mesures à mettre en œuvre** pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération

Veiller et participer à la **mise en œuvre de ces mesures**.



# Répartition des référents communaux et de l'Ambroisie en Bourgogne - janvier 2019



- Préfectures
- Sous Préfectures
- ▭ Limites Départementales
- Nombre de Référents communaux
- 0
- 1
- 2
- Nombre de Référents intercommunaux
- 1
- 2
- ▨ Présence de Référents communaux et intercommunaux
- ▭ Présence d'ambroisie (Données 2017 & 2018)

Réalisation : 08.01.2019

Source :  
FREDON Bourgogne,  
IGN, plateforme de  
signalement



# Les outils

- Formation des référents communaux par les pilotes de la lutte collective afin d'avoir toutes les connaissances nécessaire
- Confirmation des signalements reçus via la plateforme de Signalement Ambroisie :  
[www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)



Signalement Ambroisie un dispositif intégré de lutte...



# Plateforme de signalement ambroisie grand public : un dispositif intégré de lutte

## COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

**1** SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE  
Grâce à votre smartphone ou sur le site  
[SIGNALLEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALLEMENT-AMBROISIE.FR)



**2** VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU  
PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE



**3** IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE  
POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE



Via le site internet : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

Via l'application mobile Signalement Ambroisie



Via mail : [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)



Via téléphone : 0 972 376 888



Lancée en 2017 en BFC, données historiques des CBN et FREDON intégrées  
Bilan des signalements en 2018 : **401 localisations sur le territoire Bourguignon,**  
**113 saisies par la FREDON Bourgogne**  
**288 saisies par des tiers**  
**214 signalements validés**

# La formation des référents (1)

## Objectifs :

- Reconnaître l'ambrosie
- Informer sur sa présence et ses conséquences
- Connaître la réglementation en vigueur
- Connaître les méthodes et stratégies de lutte, et les mettre en œuvre
- Contrôler les effets de ces actions et d'en rendre compte
- Informer la population et de répondre aux questions qui pourraient être posées par les élus, les agents des collectivités ou le grand public



# La formation des référents (2)

## **Dates formation CNFPT/FREDON :**

**Nièvre - ST BRISSON : 17/06** au Siège du Parc Naturel du Morvan

**Côte d'Or - DIJON : 18/06** au CNFPT Dijon amphi

**Yonne - AUXERRE : 20/06** à l'Antenne CNFPT

**Saône et Loire - FRAGNES : 24/6** à l'Espace Entreprises





# Les mesures de lutte

## Gestion préventive

Stopper l'apport de semences pour empêcher l'installation de la plante



Contrôle des terres végétales et des remblais / réutilisation in situ sur les chantiers de construction

Empêcher la levée d'éventuelles semences déjà présentes dans le sol



Végétalisation des talus et des délaissés

# Les mesures de lutte

## Gestion curative

- Les méthodes de contrôle diffèrent suivant les habitats et la densité d'ambroisie



Désherbage mécanique



Désherbage chimique



Lutte biologique



Fauche



Arrachage manuel



Désherbage thermique



# Priorité du PRSE 3

## Objectif de maîtriser les risques sanitaires liés à l'exposition pollinique

- Fa 27 : **Rendre obligatoire la lutte contre l'Ambroisie à feuille d'armoïse sur les départements de Bourgogne Franche-Comté**
- Fa 28 : Coordonner la défense collective contre l'ambroisie : FREDON (s)
- Fa 29 : Coordonner la lutte contre l'ambroisie en milieu agricole : chambre régionale d'agriculture
- Fa 30 : Evaluer l'impact sanitaire lié à la présence de pollens d'ambroisie en Bourgogne Franche-Comté : Université de Bourgogne – thèse en pharmacie

+ Action CLS du Pays Bourgogne Nivernaise



# Pour en savoir plus

- Pour rester au courant de l'actualité : blog de l'Observatoire : [ambroisie-blog.org](http://ambroisie-blog.org)
- Site de l'Observatoire des ambroisies : [www.ambroisie.info](http://www.ambroisie.info)
- Pour les bulletins allergo polliniques (RNSA) : [www.pollens.fr/docs/vigilance.html](http://www.pollens.fr/docs/vigilance.html)
- La Plateforme de Signalement ambroisie : [www.signalement-ambroisie.fr](http://www.signalement-ambroisie.fr)
- La cartographie officielle : [solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/cartographies-de-presence-de-l-ambroisie-en-france](http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/air-exterieur/article/cartographies-de-presence-de-l-ambroisie-en-france)
- Site de la FREDON Bourgogne : [www.fredon-bourgogne.com](http://www.fredon-bourgogne.com)
- Site du Conservatoire botanique : <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/delegation/bourgogne.jsp>



# MERCI !

Remerciements et sources :

Observatoire National des Ambroisies



**Marine HAAS**

Chargée de missions environnement  
Référente ambroisie pour la Bourgogne

03.80.25.95.42 – 06.52.38.87.91  
[m-haas@fredon-bourgogne.com](mailto:m-haas@fredon-bourgogne.com)

21 rue Jean Baptiste Gambut – 21200 Beaune  
[www.fredon-bourgogne.com](http://www.fredon-bourgogne.com)

